

Lettre aux AMIS DES MONASTÈRES À TRAVERS LE MONDE

Octobre 2018
N° 148

*Étant sorti,
Jésus vit, en passant, un homme
assis au bureau de la douane, appelé Matthieu,
et il lui dit : « Suis-moi ! »
Et se levant, il le suivit.*
(Matthieu 9,9)

*Jésus posa son regard sur lui, et il l'aima.
Il lui dit :
« Une seule chose te manque :
va, vends ce que tu as et donne-le aux pauvres ;
alors tu auras un trésor au ciel.
Puis viens, suis-moi. »
Mais lui, à ces mots,
devint sombre et s'en alla tout triste,
car il avait de grands biens.*
(Marc 10,21-22)



La Vocation de saint Matthieu par le Caravage (1600)



Chers Amis des Monastères à Travers le Monde,

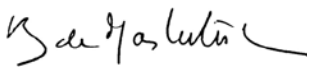
La rentrée est faite, simple reprise pour certains, choix d'orientations nouvelles pour d'autres, notamment pour des jeunes. Précisément « les jeunes, la foi et le discernement vocationnel » c'est le thème du synode des évêques qui s'ouvre en octobre.

Car tout homme, toute femme, a pour vocation la sainteté quel que soit son état de vie, comme nous le rappelle le pape François dans sa dernière exhortation apostolique : « *Le Seigneur demande tout ; et ce qu'il offre est la vraie vie, le bonheur pour lequel nous avons été créés. Il veut que nous soyons saints et il n'attend pas de nous que nous nous contentions d'une existence médiocre, édulcorée, sans consistance.* » (Gaudete et Exultate §1).

Être saint c'est suivre le Christ, c'est-à-dire l'imiter à la fois dans sa relation filiale de totale confiance en son Père et dans son amour des autres jusqu'au don de sa vie. Ce « Suis-moi ! » résonne tout au long des évangiles ; il est accompagné d'un regard d'amour de Jésus qui dans le cas de Matthieu a surpris celui-ci, comme le peint si bien le Caravage, et l'a fait se lever. Par contraste le jeune homme riche a refusé ce regard et cette invitation à reconfigurer son existence à la suite de Jésus et il est passé à côté de la vraie joie.

C'est bien à cette « suite du Christ » que les fils et les filles de saint Benoît choisissent de consacrer leur vie. Le discernement vocationnel puis la formation continue des moines et des moniales sont indispensables au bon développement des monastères et figurent parmi les projets présentés par notre lettre à votre aide que nous savons généreuse.

Bonne route sur nos chemins de sainteté !

Le Président

Bernard de Mas Latrie

La Lettre aux Amis de l'automne 2018 vous présente trois projets qui reflètent bien la diversité de la vie des communautés monastiques et les problématiques qui se posent à elles.

Au Pérou nous avons une communauté de moines qui a besoin d'une machine pour améliorer son travail et vivre.

Au Vietnam c'est un bâtiment mal construit il y a onze ans avec de mauvais matériaux qui a besoin d'une sérieuse restauration.

En Afrique centrale les communautés se regroupent pour une session de formation internationale qui aura lieu au Rwanda.

MONASTÈRE SAINTE MARIE DE LA SAINTE TRINITÉ, PACHACAMAC, AU DIOCÈSE DE LURIN PÉROU :

ACHAT D'UNE MACHINE À FABRIQUER DES BOUGIES

Le Monastère Sainte Marie de la Sainte Trinité est une communauté fondée au Pérou en 1981 à l'initiative de l'abbaye anglaise de Belmont et du P. Paul Stonham membre actif de l'équipe de l'AIM. D'abord installée à Piura au Pérou, la communauté s'est déplacée en 2003 à l'invitation de l'évêque de Lurin sur un territoire qui s'avère plus propice à leurs activités agricoles et aussi plus proche des centres de formations pour les frères. Le monastère est à 1 h 30 en voiture de Lima, au bord de la mer (500 m). La communauté comprend sept moines, un novice et un postulant.

Le frère Edwin Alex, supérieur de cette petite communauté, cherche à améliorer les ressources du monastère.

Les moines vivent de leur artisanat : confection de cartes de vœux, création



d'icônes, production de confitures issues de leur verger. Les frères ont aussi développé un atelier d'apiculture. Ils ont des ruches...

Qui dit ruches dit miel mais aussi cire ! Ils font donc des bougies et des cierges.



La communauté souhaite donc pouvoir améliorer sa productivité de bougies en achetant une machine pour les fabriquer. Cette machine pourrait en faire 60 à la fois.

C'est une machine à piston hydraulique qui pourra, de surcroît, imprimer le sceau de la médaille de Saint Benoît. Les bougies seront refroidies par un système à eau.

Cette machine coûte 4 500 €.

La communauté peut mettre 2 000 € **et nous demande donc 2 500 € pour le solde.**

MONASTÈRE DES CISTERCIENNES DE VINH-PHUOC VIETNAM : RESTAURATION DU LOGEMENT DES SŒURS ÉTUDIANTES À HO CHI MIN VILLE

Si l'ordre cistercien est installé au Vietnam depuis 1918, sa branche féminine n'est apparue qu'en 1972.

La communauté de Vinh-Phuoc qui comprend 40 professes perpétuelles, 11 sœurs de vœux temporaires, 7 novices et 13 postulantes, est une communauté fort dynamique, sérieuse et qui se développe bien. Pour les besoins de la formation des sœurs, la communauté possède une maison à Ho Chi Min-ville (Saigon), le monastère étant à 2 heures de la ville.



Ce bâtiment a été acheté et remis en état en 2007 grâce aux financements de l'AIM. Toutefois les fenêtres n'avaient pas été changées à l'époque. L'humidité extrême du climat au Vietnam avec les pluies torrentielles, a contribué à la dégradation des parties métalliques du bâtiment, notamment les encadrements de fenêtres. Une fenêtre du premier étage s'est même détachée de la façade et est tombée – sans faire de blessé heureusement – les autres menacent de suivre le même chemin.

Il est donc urgent de changer les fenêtres, y compris les cadres.
Le coût pour la communauté est élevé ;
les sœurs nous sollicitent pour les aider à hauteur de 9 900 €.

SESSION DE FORMATION MONASTIQUE POUR LES PRIEURS ET PRIEURES D'AFRIQUE CENTRALE AU RWANDA

Le Groupement des Monastères d'Afrique Centrale (MAC) veut organiser une session de formation à destination des prieures et prieurs des monastères du Tchad, de la RDC et du Rwanda ; cette organisation regroupe 13 communautés monastiques.



Le thème de la rencontre sera le leadership, c'est-à-dire la direction, le gouvernement et le support des communautés.

La réunion aura lieu en 2019 au Rwanda au monastère de Gihindamuyaga, une fondation du monastère de Maredsous en Belgique.

Diriger une communauté monastique est certainement devenu plus compliqué aujourd'hui qu'autrefois. En particulier en Afrique, la proportion de jeunes est élevée. →

La société actuelle incite à l'individualisme et au consumérisme. On note un grand manque de stabilité chez les jeunes. Les abbés, abbesses, prieurs, et prieures doivent apprendre à mieux discerner et se rendre disponibles pour l'aide au discernement de ceux qui entrent dans leurs communautés.

Les participants réfléchiront sur la physionomie de l'abbé dans la Règle de saint Benoît, et aussi sur l'expérience du leadership dans les communautés aujourd'hui.

La session de formation sera animée principalement par le P. Abbé Jean Bosco Kamali, trappiste du monastère Victoria en Ouganda. Le P. Abbé Kamali a déjà animé des formations monastiques en particulier, une pour les jeunes moines et moniales en février 2018.

Les déplacements étant très chers en Afrique, ces monastères d'Afrique centrale ont besoin d'aide pour le financement du voyage des 15 participants à la session.

Ils ont besoin de 6 620 €.

FÊTE DU CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DES AMIS À TRAVERS LE MONDE EN OCTOBRE 2019

Dans un an, notre association fêtera son cinquantième anniversaire. Ce sera l'occasion de nous retrouver dans un lieu d'Église prestigieux à Paris pour un colloque auquel de nombreux moines et moniales du monde entier participeront.

Nous vous en dirons plus dans les prochaines Lettres aux Amis...



A.M.T.M.
Les Amis des Monastères à Travers le Monde
7 rue d'Issy - F-92170 VANVES
Tel : 01-46-44-60-05 - Fax : 01-41-08-85-38

Vous pouvez aider les Monastères à Travers le Monde en envoyant vos dons à l'ordre de l'A.M.T.M.

Ces dons sont déductibles fiscalement à 66 % dans la limite de 20 % de vos revenus

Un reçu fiscal vous sera adressé sur votre demande

Je soussigné

(Nom et Prénom)

Adresse

Code Postal..... Ville

Verse un don de 15 € 20 € 40 € 50 €
 100 € 200 € 500 € autre montant

(Cotisation annuelle : 20 €)

je règle par chèque postal à l'ordre de l'A.M.T.M CCP 240-45 S Paris

par chèque bancaire à l'ordre de l'A.M.T.M.

par virement bancaire

IBAN FR 76 3000 4008 3600 0048 3922 357

BIC BNPAFRPPSU

Je désire recevoir un reçu fiscal OUI – NON (rayer la mention inutile)